



Propos historiographique sur l'Est de l'Allemagne: Compte-rendu de l'article de Mathias Werner sur l'historiographie médiévale de la Saxe, WERNER Mathias, « Zur Ehre Sachsens », *Diplomatische Forschungen in Mitteldeutschland (Schriften zur sächsischen Geschichte und Volkskunde 12)*, Leipzig 2005, p. 261-302.

Louis Rimlinger

---

Pour citer le travail publié sur le site internet du Centre de Recherche Numérisée et pour la Fonction Publique CRNFP : Louis, Rimlinger, "Propos historiographique sur l'Est de l'Allemagne: Compte-rendu de l'article de Mathias Werner sur l'historiographie médiévale de la Saxe, WERNER Mathias, « Zur Ehre Sachsens », *Diplomatische Forschungen in Mitteldeutschland (Schriften zur sächsischen Geschichte und Volkskunde 12)*, Leipzig 2005, p. 261-302", *CRNFP*, Comptes-rendus de livres, 2024, [www.crnfp.com](http://www.crnfp.com). *date de la consultation sur le site web*.

Fichier pdf généré le 11/07/2024

---

À savoir : Les travaux consultés et téléchargés sur le site du Centre de Recherche Numérisée et pour la Fonction Publique CRNFP sont protégés par la politique du site web CRNFP et les termes et conditions d'utilisation du site internet du Centre de Recherche Numérisée et pour la Fonction Publique CRNFP. Consultez ces termes et conditions à l'adresse [www.crnfp.com](http://www.crnfp.com) à tout moment (©).  
Vous devez faire preuve d'honnêteté intellectuelle et citer les travaux utilisés.

---

Le site internet du Centre de Recherche Numérisée et pour la Fonction Publique CRNFP est représenté par un nom de domaine, ses conditions légales sont présentées sur le site internet conformément aux obligations et lois internationales et européennes.

Propos historiographique sur l'Est de l'Allemagne : Compte-rendu de l'article de Mathias Werner sur l'historiographie médiévale de la Saxe, WERNER Mathias, « Zur Ehre Sachsens », *Geschichte, Stand und Perspektiven des Codex diplomaticus Saxoniae*, dans : GRABER Tom (Hg.), *Diplomatische Forschungen in Mitteldeutschland (Schriften zur sächsischen Geschichte und Volkskunde 12)*, Leipzig 2005, p. 261-302.

Historiography of Eastern Germany: Review of Mathias Werner's article on the medieval historiography of Saxony

« Il ne fait aucun doute que la voie naturelle pour évaluer l'état constitutionnel du pays et pour présenter l'histoire des différentes institutions juridiques est de partir des bases offertes par les archives du droit saxon ». <sup>1</sup> L'historiographie allemande du XIX<sup>ème</sup> siècle a ainsi exposé avec abondance les sources normatives sans que l'école méthodique, par exemple, ne remette en cause certaines affirmations biaisées des sources. Or il s'agit d'une historiographie locale. Le margrave de Misnie, sujet concerné par les recherches allemandes de l'époque, a, en effet, une titulature qui possède sa propre signification, différente du mot marquis en français. Son titre est lié au territoire qu'il contrôle. Pour la définition de marche et de margrave, Geneviève Bühner-Thierry indique dans un ouvrage collectif à l'entrée « Frontières » : « Une [...] manière de nommer la frontière était le mot *marca* (« marche »), qui vient d'un terme germanique latinisé. [...] Elle supposait une véritable organisation militaire, qui visait d'une part à sécuriser une zone frontalière, d'autre part à mieux intégrer cette zone dans la construction impériale. Les Carolingiens puis les Ottoniens développèrent un vaste système de marches à l'est de celle-ci [...] en Saxe et en Thuringe. Les aristocrates qui s'honoraient du titre de marchio (en allemand Markgraf, « margrave »), chargés d'assurer la sécurité de l'Empire, comptaient parmi les plus puissants personnages de celui-ci. Ces régions frontalières étaient âprement disputées, notamment les marches de Lusace et de Misnie (Meissen), qui jouxtaient les territoires polonais contrôlés par les Piastes ». <sup>2</sup> L'on peut ainsi comprendre que l'initiation des recherches historiques coïncide avec une époque marquée par un désir de forger une identité régionale se basant sur une gloire passée exaltée et sur une mise en lumière de l'histoire des ancêtres.

Dans ce contexte, Matthias Werner apporte des précisions peu connues du point de vue de la France, notamment à travers une étude de l'historiographie de l'Est de l'Allemagne. Matthias Werner est un historien allemand, né à Strasbourg le 23 janvier 1942. Sa thèse soutenue en 1971 porte sur l'espace liégeois au début de la période carolingienne. Ses recherches ultérieures se sont concentrées sur les régions de Thuringe, de la Hesse, de la Lotharingie et du pays rhénan au Moyen Âge. <sup>3</sup> Son article de 40 pages retrace l'historiographie d'une région sous-jacente à la Thuringe : la Misnie.

Si l'historiographie s'est intéressée au concept de margrave et de marche depuis le début du XIX<sup>ème</sup> siècle, une historiographie plus récente s'enlace autour de plusieurs thèses

---

<sup>1</sup> « Ohne Zweifel ist nun der natürliche Weg, bei Beurtheilung der Verfassungszustände des Landes und bei Darstellung der Geschichte der einzelnen Rechtsinstitute von den Grundlagen auszugehen, welche die Aufzeichnungen des sächsischen Rechtes bieten. » dans POSERN-KLETT Carl Friedrich von, *Zur Geschichte der Verfassung der Markgrafschaft Meissen im 13. Jahrhundert*, Weigel, Leipzig, 1863, 125p., page V

<sup>2</sup> BÜHRER-THIERRY Geneviève, Entrée « Frontières », pages 470-471 dans De CEVINS Marie-Madeleine, *Démystifier l'Europe centrale, Bohême, Hongrie et Pologne du VII<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle*, Passés composés, 2021, 996 pages. Sur la relation des margraves avec les Piastes, voir : RUPP Gabriele, *Die Ekkehardiner, Markgrafen von Meißen, und ihre Beziehungen zum Reich und zu den Piasten*, Lang, Frankfurt am Main, 1996.

<sup>3</sup> Voir les publications de Matthias Werner recensées sur : <https://www.gw.uni-jena.de/2980/prof-em-dr-matthias-werner>

concernant la marche de Misnie ainsi qu'autour de plusieurs ouvrages de synthèse sur le margrave<sup>4</sup>. Dans l'historiographie allemande, dès la moitié du XXème siècle comme actuellement, l'on parle de *Markgrafschaft* à côté de *Mark*, c'est-à-dire de margraviat et non seulement de marche. Cette terminologie souligne de manière plus forte encore que le territoire est lié directement au pouvoir du margrave, et non simplement défini comme une marche frontalière. De nombreux ouvrages d'historiens allemands ont été publiés sur la famille des Wettin et sur l'histoire des margraves en Saxe mais cette littérature abondante reste peu visible en France, en raison de la complexité administrative et politique de la région, relativement éloignée de la France. L'on peut souligner tout particulièrement le travail réalisé par Léo Bönhoff, au début du XXème siècle, qui a su structurer et à délimiter le rôle des nobles de différentes importances, des ministériaux dans leur territorialité, ainsi que des cartes très précises des comtés à l'intérieur de la région de Misnie, dans divers articles qu'il a rédigés<sup>5</sup>.

En revenant au XIXème siècle, l'article de Matthias Werner met, tout d'abord, en lumière l'ouverture des archives en Saxe dans la première moitié du siècle, résultant en la publication de plus de 75 ouvrages de documents contemporains à ces dates. Après la mise en lumière de ces archives, la Saxe elle-même a décidé de publier des travaux sur les chartes, mais la supervision des recherches par ce Land n'a rencontré que des échecs. L'histoire de l'édition des chartes révèle que l'historien, Otto Posse, en outre sensiblement connu, a été critiqué, notamment en 1918, pour la lenteur de ses travaux et de ses projets parallèles qui ralentissent l'établissement des chartes demandé par le *Landstag*. Cette édition a, de plus, été critiquée scientifiquement lorsqu'elle a été publiée. Par exemple, lorsqu'il écrit dans sa préface que « le quatrième volume, qui s'étend jusqu'en 1247, est disponible à l'impression. Il sera accompagné d'un index et de suppléments aux volumes précédents. Comme pour le deuxième volume, nous avons renoncé à présenter l'histoire politique de la maison de Wettin dans le présent volume, car elle sortirait trop du cadre d'un livre de documents. Elle sera publiée ailleurs, jusqu'à l'année 1288 », Mathias Werner explique qu'en réalité le volume 4 est dans un état d'ébauche, et qu'Otto Posse s'est contenté de publier les chartes sans contexte car cela ne relevait pas de son centre d'intérêt. Mathias Werner ajoute : « En conséquence, l'édition des actes des margraves et des landgraves pour cette période représente, bien au-delà de la Saxe, un *desideratum* urgent d'importance suprarégionale et nationale pour l'histoire de l'ensemble de la région thuringienne et saxonne ainsi que pour l'histoire générale de l'Empire aux 13e et 14e siècles »<sup>6</sup> et montre dès lors l'importance presque symbolique qu'a pris l'établissement des chartes concernant le margrave de Misnie.

Les chartes souffrent, ensuite, d'un manque d'études approfondies visant à déterminer les critères scientifiques de leurs éditions. L'article recense le nombre de chartes concernées : « [S]euls les actes émis par les margraves régnants de Misnie et les landgraves de Thuringe, ou dont il est prouvé qu'ils les ont reçus, sont repris et reproduits en texte intégral - selon une première estimation grossière, il s'agit encore d'environ 5000 documents »<sup>7</sup>. Pour ce faire, selon Mathias Werner, un recensement des chartes existantes a été effectué : « En ce qui concerne le

---

<sup>4</sup> Voir BLASCHKE Karlheinz, « Die Markgrafen von Meißen im 12. und 13. Jahrhundert », dans *Die Herrscher Sachsens. Markgrafen, Kurfürsten, Könige, 1089-1918*, pages 13-24, 2004 ; GROß Reiner, *Die Wettiner*, W. Kohlhammer Verlag, Stuttgart, 2007, 321 p. ; et ROGGE Jörg, *Die Wettiner. Aufstieg einer Dynastie im Mittelalter*, Jan Thorbecke Verlag, 2009, 272 p.

<sup>5</sup> Voir sur ce sujet BÖNHÖFF Leo, « Der Ursprüngliche Umfang der Grafschaft Hartenstein » <https://www.yumpu.com/de/document/read/2861762/bonhoff-der-ursprungliche-umfang-der-grafschaft-hartenstein>

<sup>6</sup> WERNER Matthias, « Zur Ehre Sachsens », page 287

<sup>7</sup> WERNER, « Zur Eh. Sach. », page 289

nombre total de pièces en question, les toutes premières estimations vagues font état d'environ 5000 documents originaux et de 6000 à 7000 feuilles de registres. »<sup>8</sup> L'édition d'Otto Posse présente des chartes la plupart du temps originales mais mentionne que certaines ont été retrouvées chez des antiquaires puis copiées, comme la charte n°315 en 1850 dont l'original est introuvable. Ce travail, bien que sensiblement laborieux, revêt une haute importance. Or, si effectivement, l'article ne met pas en relation l'historiographie et l'histoire ou factuelle ou résultante de recherches, il rend compte de manière implicite de la rigueur et de la méthode des historiens allemands qu'ils n'ont pas abandonnées, contrairement aux chercheurs français ayant entamé une rupture totale avec le mouvement méthodique. Ainsi en 1950 se développe une méthode dite analytique sous l'impulsion, entre autres, de l'École de Bielefeld composée des historiens Hans-Ulrich Wehler et Jürgen Kocka.

Considérer les chartes une par une pour reconstituer leur propre histoire et leur circulation à travers le temps et les lieux semble une tâche ardue. Les historiens allemands constatent une impossibilité à créer une synthèse globale, comme l'écrit Mathias Werner : «Cela montre clairement la lacune sensible qui existe ici pour la Saxe, l'ensemble de l'Allemagne centrale et l'histoire de l'Empire dans le domaine de la recherche fondamentale »<sup>9</sup>. Werner considère des lacunes dans la recherche même et non dans la connaissance que l'on peut avoir des chartes et des documents en eux-mêmes. Faire un état des lieux des chartes est donc possible, mais ce n'est pas le cas si l'on souhaite en faire un pour l'édition précise d'Otto Posse. Cette considération soulignée du manque de clarté et des lacunes subsistantes se retrouve dans la préface du Registre de Baudisch et Cottin, qui, contrairement à l'article de Mathias Werner, adopte un ton plus optimiste, en soulignant la conservation des documents et la mise en place de projets :

« Le volume d'index, avec lequel paraît pour la première fois depuis 1898 un volume de la section ancienne de la partie principale I, comble l'une des lacunes les plus sensibles de l'œuvre du Codex ainsi que de la recherche historique régionale saxonne et thuringienne du Moyen Age en général. // L'éditeur de la partie ancienne, Otto Posse (1847-1921), en même temps directeur de l'ensemble du projet du Codex, avait publié en 1898 - le premier de tous les volumes du Codex parus jusqu'à présent - le troisième volume de la partie ancienne, qui contient les actes des margraves et des landgraves des années 1196-1234, sans registre et avait annoncé la livraison prochaine du registre pour le quatrième volume. Dans sa préface au tome 3, Posse indiquait que la parution du quatrième volume était imminente, mais il a en fait cessé ses travaux sur la section ancienne après le troisième volume. Ce n'est que grâce aux efforts d'abord bénévoles de la directrice retraitée des archives municipales de Dresde, Madame Dr. Elisabeth Boer (1896-1991), depuis 1963/64, que l'on a pu commencer à remédier à ce desideratum urgent après plus de sept décennies. Le Dr Boer a achevé en 1986 - à l'occasion de son 90ème anniversaire - le travail sur le registre qu'elle effectuait depuis 1971/72 dans le cadre de l'Académie des sciences de Saxe à Leipzig. [...] De cette manière, le volume doit aussi contribuer, au-delà du registre, à combler les faiblesses de l'édition de Posse, déjà fortement critiquée à son époque. »

Il est cependant possible d'émettre une critique à l'égard de l'édition de Verlag Publishers Harrassowitz, qui a publié une collection sur le « Codex diplomaticus Saxoniae ».

---

<sup>8</sup> WERNER, « Zur Eh. Sach. », page 290

<sup>9</sup> WERNER, « Zur Eh. Sach. », page 296

Les volumes 4 (1235-1247) et 5 (1248-1264) de cette collection sont pertinents dans le fond, mais le volume 3 (1196-1234) n'a, par exemple, vu que son registre être publié : la partie *Anhang* ne contient pas l'édition des textes diplomatiques mais se contente de les mentionner et d'indiquer leurs sources et registes. Ce travail repose principalement sur celui d'Elisabeth Boer, qui a réalisé le registre des noms de lieux et des noms de personnes : « Dans la mesure où le document n'est pas disponible en édition intégrale, sa reproduction dans CDS I/3 est indiquée directement sous l'en-tête en tant qu'impression incomplète, impression partielle ou regeste »<sup>10</sup>. Il n'existe donc, à part l'édition d'Otto Posse, aucun travail qui regroupe et réactualise le corpus de textes diplomatiques de 1196 à 1234, contrairement aux époques ultérieures.

Se baser sur un nouveau corpus peut donc sembler vain à l'historien qui souhaite se baser sur des sources fiables, dont les chercheurs ou les contemporains ne transgressent pas la réalité ou la vraisemblance de l'époque médiévale du XIII<sup>e</sup> siècle. Or « il s'avère être un obstacle sérieux au fait que les chartes des souverains wettiniens et les chartes de nombreux monastères, couvents et villes de Saxe du XII<sup>e</sup> siècle ne constituent pas une source d'information importante. L'un des groupes de sources les plus importants est encore en grande partie non édité ou n'existe que dans des éditions obsolètes et insuffisantes »<sup>11</sup>, souligne Matthias Werner. Il ajoute, de plus, que la région de Saxe est en retard sur les recherches archivistiques comparé aux autres *Länder*. Ces découvertes récentes sur le travail à apporter semblent logiques dans le contexte des années 90 d'un point de vue historiographique, mais montrent aussi que le travail d'Otto Posse reste à définir et à redéfinir, surtout dans le choix des chartes et de leur histoire concrète et précise : à savoir les critères pour omettre ou sélectionner certaines chartes, le lieu historique où elles ont été archivées. Le travail de l'historien a de beaux jours devant lui. L'on peut donc conclure que la sélection et l'édition des chartes médiévales se sont réalisées dans un cadre politique précis qui, démarrant au XIX<sup>e</sup> siècle, voulait mettre l'emphase sur l'histoire politique de la région. Malgré une historiographie pessimiste sur les chartes, elles révèlent néanmoins comment les scripteurs, c'est-à-dire les moines ou les ecclésiastiques, considéraient l'auteur de l'acte diplomatique, à savoir le margrave de Misnie.

---

<sup>10</sup> WERNER, « Zur Eh. Sach. », page 191

<sup>11</sup> WERNER, « Zur Eh. Sach. », page 296

Bibliographie :

BLASCHKE Karlheinz, « Die Markgrafen von Meißen im 12. und 13. Jahrhundert », dans *Die Herrscher Sachsens. Markgrafen, Kurfürsten, Könige, 1089-1918*, pages 13-24, 2004

BÖNHOF Leo, « Der Ursprüngliche Umfang der Grafschaft Hartenstein »

BÜHRER-THIERRY Geneviève, Entrée « Frontières », pages 470-471 dans De CEVINS Marie-Madeleine, *Démystifier l'Europe centrale, Bohême, Hongrie et Pologne du VIIe au XVIe siècle*, Passés composés, 2021, 996 p.

GROß Reiner, *Die Wettiner*, W. Kohlhammer Verlag, Stuttgart, 2007, 321 p.

POSERN-KLETT Carl Friedrich von, *Zur Geschichte der Verfassung der Markgrafschaft Meissen im 13. Jahrhundert*, Weigel, Leipzig, 1863, 125p., page V

ROGGE Jörg, *Die Wettiner. Aufstieg einer Dynastie im Mittelalter*, Jan Thorbecke Verlag, 2009, 272 p.

RUPP Gabriele, *Die Ekkehardiner, Markgrafen von Meißen, und ihre Beziehungen zum Reich und zu den Piasten*, Lang, Frankfurt am Main, 1996

WERNER Mathias, « Zur Ehre Sachsens », *Geschichte, Stand und Perspektiven des Codex diplomaticus Saxoniae*, dans : GRABER Tom (Hg.), *Diplomatische Forschungen in Mitteldeutschland (Schriften zur sächsischen Geschichte und Volkskunde 12)*, Leipzig 2005, p. 261-302